

Bilan d'activité 2025 en PACA-Corse

Edito



Au cœur d'un territoire où la biodiversité figure parmi les plus riches et les plus exposées, l'OFB en PACA-Corse illustre une exigence claire : concilier usages et préservation du vivant. Face aux pressions croissantes : artificialisation, changement climatique, fréquentation, l'établissement renforce ses missions de connaissance, de police et d'accompagnement sur l'ensemble des milieux naturels (aquatiques, terrestres, marins). Innovation scientifique, mobilisation des acteurs et présence de terrain, structurent nos actions. Notre ambition : agir collectivement pour préserver durablement un patrimoine naturel d'exception.

L'action de l'OFB en PACA-Corse au regard des enjeux de biodiversité

L'action de l'Office français de la biodiversité (OFB) en région PACA et Corse s'inscrit dans l'un des territoires les plus riches et contrastés de France, reconnu comme un véritable hotspot de biodiversité. Entre massifs alpins, garrigues méditerranéennes, littoraux et zones humides majeures comme la Camargue, ces régions offrent une mosaïque d'habitats remarquable, abritant un nombre d'espèces record. La région PACA est ainsi la région de France métropolitaine la plus riche en nombre d'espèces présentes sur son territoire. Elle porte une responsabilité nationale voire européenne pour certains groupes biologiques dans la conservation et la préservation de ce patrimoine naturel exceptionnel.

Cette richesse repose sur des milieux naturels diversifiés, avec des forêts couvrant plus d'un tiers du territoire et des espaces marins parmi les plus riches de Méditerranée. Elle s'appuie aussi sur un réseau d'aires protégées comprenant 128 sites Natura 2000, plusieurs parcs nationaux (Écrins, Mercantour, Calanques, Port-Cros)



Crédit : Manon Bodin / OFB

et de nombreuses aires marines, représentant 6,4 % du territoire.

Face aux dynamiques d'évolution du territoire : urbanisation, fréquentation touristique ou changement climatique, l'OFB déploie une action territorialisée ambitieuse autour de ses missions de connaissance, de police de l'environnement, d'appui aux politiques publiques et de mobilisation des acteurs. L'établissement intervient notamment sur le suivi d'espèces emblématiques comme le loup, l'apron, le tétras-lyre ou les cétacés méditerranéens, et contribue à la préservation et à la valorisation de ce patrimoine naturel d'exception.

En 2025, la DiR OFB PACA-Corse a renforcé son expertise sur les milieux aquatiques, mené des protocoles de connaissances innovants et assuré le suivi d'espèces à enjeux au service des politiques publiques.

Milieux aquatiques

Création d'une cellule connaissance en cours d'eau

Dans le cadre de la mise en place de la future accréditation sur le paramètre «poisson» à l'OFB, le service régional connaissance (SRC) a mis en place en 2025 une cellule «Connaissance en cours d'eau», qui aura pour mission de réaliser les opérations d'échantillonnage piscicole sous accréditation au titre de la DCE. Cette cellule est composée d'agents volontaires de chacun des SD de la DiR PACA et Corse, qui auront l'opportunité de monter en compétences sur la taxonomie, les protocoles et techniques d'échantillonnage, la qualité, etc., et de les mettre au service d'une mission dont la responsabilité incombe réglementairement à l'OFB dans le cadre du Schéma National des Données sur l'Eau (SNDE). Si 2025 a été une année de construction (rédaction d'une note de service, du mandat de la cellule, webinaires de présentation, appel à candidature et constitution de la cellule), 2026 sera la première année de déploiement, qui constituera un retour d'expérience essentiel pour s'assurer que cette nouvelle organisation répondra au mieux aux besoins de l'accréditation.

Formation OFB+ «Connaissance du fonctionnement des écosystèmes aquatiques» (EcoAqua)

Dans le contexte de la montée en «compétences socles» des agents de l'OFB, le SRC, en étroite collaboration avec le service police et le SD13, a organisé de janvier à mars 2025 quatre sessions de formation sur la connaissance du fonctionnement



Prélèvements de macro-invertébrés sur le site de Réallon
Crédit : Sandra Camey / OFB

des écosystèmes aquatiques à destination des agents des SD et de la DiR.

De l'organisation d'un bassin versant à l'évaluation de l'état pour la DCE, en passant par les espèces inféodées aux milieux aquatiques et le lien pression-impact étudié au travers de cas d'étude et de sorties sur le terrain, ces formations ont permis aux 57 agents formés de se familiariser avec les concepts principaux liés au fonctionnement de ces écosystèmes. Ainsi, que ce soit pour la connaissance, la police ou la mobilisation, il leur sera plus aisé de se projeter sereinement dans la mobilisation des connaissances et compétences nécessaires au suivi des dossiers «milieux aquatiques».



Formation sur le terrain sur le fonctionnement des écosystèmes aquatiques.
crédit : Michael Cagnant / OFB

Nouvelle sonde pour le RNT

Le service régional connaissance de la DiR PACA et Corse a pu acquérir en 2025, en test, un nouveau type de sonde thermique utilisable dans le cadre du Réseau National de suivi de la Température (RNT). Le principal avantage de cette dernière est la télétransmission des données en continu, ce qui évite la perte éventuelle des données emportées avec la sonde suite, entre autres, à un évènement hydrologique. Elle permet également une détection plus précoce des exondations, notamment en cas d'assec. Les régions PACA et Corse étant fortement soumises aux aléas hydrologiques (crues de fortes intensités et sécheresse), ce type de matériel devrait apporter une intéressante plus-value.

Nombre de stations DCE suivies en cours d'eau :

- 47 pour les diatomées
- 45 pour les macro-invertébrés
- 43 pour les poissons
- 16 pour l'hydromorphologie
- 13 pour les macrophytes

Microscope inversé

Le laboratoire d'hydrobiologie bénéficie désormais d'un microscope inversé, ouvrant de nouvelles perspectives dans l'étude de la qualité des eaux. L'équipe peut ainsi monter progressivement en compétence sur le paramètre phytoplancton, en plans d'eau comme en grands cours d'eau, devenant le deuxième laboratoire de l'OFB à se positionner sur ce paramètre.

Pêches scientifiques à l'électricité et aux filets maillants



Pêche électrique dans le SD06
Crédit : Yannick Pognart / OFB

Dans le cadre du suivi du paramètre «poisson» au titre de la DCE, les agents de l'OFB en PACA et Corse réalisent chaque année des opérations d'échantillonnage piscicole en cours d'eau - pêches scientifiques à l'électricité - et en plans d'eau - pêches scientifiques aux filets maillants. En 2025, 75 cours d'eau ont ainsi été échantillonnés (43 en régie et 32 par des bureaux d'études en sous-traitance), ainsi que 3 plans d'eau (1 en régie et 2 par des bureaux d'études en sous-traitance).

Un stage sur les populations de diatomées dans le lac du Pavé

Durant plusieurs mois, une étudiante en Master 2 Biodiversité, écologie et évolution a travaillé au sein du laboratoire d'hydrobiologie sur la dynamique temporelle des communautés de diatomées benthiques du Lac Pavé, un jeune lac proglaciaire de haute altitude, suivi par le laboratoire depuis 2018. Ce stage a permis d'exploiter et d'approfondir plusieurs années de données accumulées par l'équipe, illustrant la capacité du laboratoire à valoriser ses suivis sur le long terme dans le cadre de travaux de recherche appliquée.

Lac Scluos: un retour aux sources

Le lac de Scluos (2200m d'altitude) héberge un peuplement de poissons, issu de déversements opérés par l'AAPPMA gestionnaire (Saint-Sauveur-sur-Tinée) ou la Fédération de Pêche et de protection du Milieu Aquatique des Alpes-Maritimes ou encore d'apports non contrôlés de pêcheurs (pêche au vif avec remise à l'eau des poissons non utilisés).

Dans ce contexte, le Parc National du Mercantour (PNM) a fait réaliser une liste d'espèces de poissons potentiellement présents dans un grand nombre de lacs à partir d'ADNe (ADN collecté dans l'environnement, permettant d'identifier les espèces présentes dans un milieu donné). Pour le lac de Scluos, 3 espèces de poissons ont pu être confirmées : le gardon, le vairon et la truite fario.

Dans un objectif de reconstitution de certaines composantes de la biodiversité aquatique, impactées par la prédation des poissons (notamment amphibiens et odonates), le PNM a initié un projet test de « restauration » du lac de Scluos par retrait de l'ensemble de la faune pisciaire présente.



Pose d'un filet sur le lac Scluos
Crédit : Jean-Michel Foissy / OFB

Au préalable, un descriptif de l'état initial du plan d'eau a été réalisé : morphologie (bathymétrie, substrats littoraux), hydrologie du site (fluctuations de niveau), qualité physico-chimique de l'eau et température, biocénoses aquatiques (plancton, macrophytes, macro-invertébrés). Le laboratoire d'hydrobiologie OFB Paca-Corse a réalisé l'état initial du phytobenthos (communauté des diatomées). Un inventaire du peuplement piscicole du lac, de type DCE (protocole standardisé EN 14757), a également été réalisé, en juin 2025 par la DIR PACA-Corse, le service départemental des Alpes Maritimes de l'OFB et le pôle ECLA.

Rendez-vous dans 3 ans pour l'évaluation de l'efficacité des mesures mises en œuvre et le bilan du projet !

Suivi des étiages - réseau ONDE

Les agents des services territoriaux procèdent au suivi des étiages des cours d'eau dans le cadre du dispositif ONDE (observatoire national des étiages). Ces relevés de terrain permettent d'évaluer visuellement l'état des cours d'eau de mai à septembre. Les données recueillies contribuent à l'élaboration du bulletin de situation hydrologique (BSH) établi par la DREAL et à appuyer les décisions publiques notamment pour les arrêtés de restriction des usages en période de sécheresse. On dénombre 192 stations ONDE en Paca et 33 Corse.

Focus espèces

Odonates et ADN environnemental

Les Odonates sont des insectes «sentinelles» essentiels à la santé des écosystèmes aquatiques. En France, la responsabilité écologique est majeure : sur environ 100 espèces, au moins 33 sont déjà menacées par la dégradation des milieux humides. Pour pallier les limites des méthodes d'observations classiques (capture au filet, recherche d'exuvies), le projet ADENO, piloté par Patrinat s'appuie sur l'analyse de l'ADN environnemental de ces taxons. Cette technique moléculaire permet de détecter la présence d'espèces à

partir d'un simple prélèvement d'eau, facilitant l'inventaire des spécimens les plus discrets. Les agents du service régional connaissance ont réalisé mensuellement des prélèvements d'ADNe sur le plan d'eau du Réaltor (13) couplés à des observations naturalistes classiques (imagos et recherche d'exuvies). Ces suivis vont permettre de préciser la méthode d'échantillonnage des Odonates à partir de leur ADNe.



Prélèvement d'ADNe au bassin du Réaltor
Crédit : Sandra Carney / OFB

Le Chacal doré

La présence du Chacal doré a été détectée pour la première fois dans le département des Alpes-de-Haute-Provence en avril 2025, sur la commune de Castellane. En cours de colonisation de l'Europe de l'ouest, ce canidé a une écologie proche du renard et des capacités de déplacement très importantes. De taille intermédiaire entre le loup et le renard, il peut être facilement confondu. Un soin particulier doit être apporté à chaque information pour confirmer sa présence. Depuis 2020, plusieurs détections ont eu lieu en région PACA, notamment en Camargue qui offre des conditions d'habitat considérées comme optimales pour l'espèce. Ce territoire fait l'objet depuis deux ans d'un suivi co-réalisé avec les gestionnaires locaux. Malgré la mise en œuvre de plusieurs protocoles, les détections enregistrées n'ont pas permis d'attester de la présence de groupes familiaux ou de reproduction.

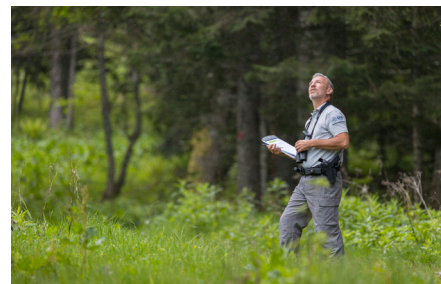
En collaboration avec ces partenaires, l'OFB poursuivra les investigations sur ce territoire dans les années à venir.



Chacal doré (Canis aureus)
Crédit : SD04 / OFB

Suivis de l'avifaune

Les agents de la DiR participent aux programmes de suivis STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) et SHOC (Suivi Hivernal des Oiseaux Communs) qui visent à évaluer les tendances d'évolution des populations nicheuses et hivernantes de différentes espèces d'oiseaux. 19 mailles STOC et 12 mailles SHOC sont suivies en PACA et Corse.

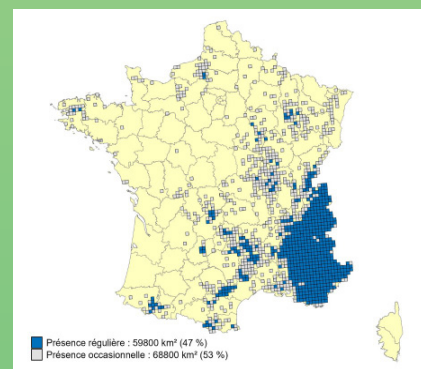


Suivi temporel des Oiseaux Communs (Programme STOC)
Crédit : Philippe Massit / OFB

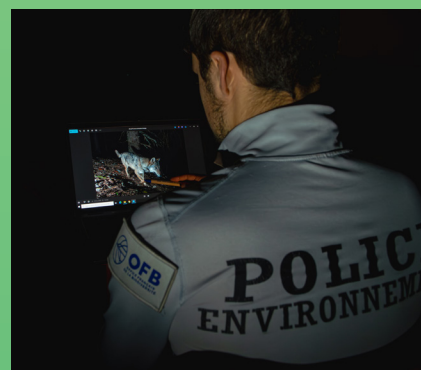
Le Loup gris

Dans la région où l'espèce a fait son retour en France et où se concentrent près des deux tiers des effectifs, le suivi du loup est une mission de connaissance majeure pour la direction PACA. Réalisé par les agents OFB et les membres du réseau loup-lynx, le suivi de cette espèce a permis de collecter près de 2360 indices en 2025 sur le territoire régional dont 1551 indices biologiques. Le résultat de ce fort investissement de terrain permet de conserver une excellente précision dans l'estimation de la population lupine avec, au niveau national, un effectif estimé entre 989 et 1187 individus en 2025, révélant une tendance à la stabilisation des effectifs ces dernières années.

Sur le front de colonisation ouest de la région, dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, des opérations d'hurlements provoqués ont été réalisées durant le mois d'août 2025 avec l'identification d'une meute reproductrice dans le massif des Dentelles de Montmirail (84).



Aire de présence détectée du Loup gris (Canis lupus) en France pour l'année 2024.
Crédit : loupfrance.fr



Agent de l'OFB en identification d'un loup suite à une image réalisée au piège photo.
Crédit : Bertrand Muffat Joly / OFB

ACCOMPAGNER

Tout au long de l'année, la DiR PACA-Corse a contribué à la mise en oeuvre des politiques de l'eau, au déploiement des dispositifs de mobilisation de la société de l'établissement et à la gestion des aires protégées. Elle a apporté son soutien aux acteurs locaux.

Appui aux politiques publiques

Sur les politiques de l'eau

En 2025, les services régionaux et départementaux ont apporté leur appui aux services de l'Etat pour l'élaboration des Programmes de Mesures des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône Méditerranée et de Corse 2028-2033. Ils ont également contribué à la réalisation de l'Etat des Lieux du SAGE Durance, animé par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance et à la relecture du Plan de Gestion des Poissons Migrateurs du bassin de Corse 2025-2027, document élaboré pour la première fois à l'échelle de ce district et approuvé par le préfet coordonnateur du bassin de Corse par arrêté préfectoral le 22 décembre 2025.

Soutien à l'ARBE PACA

Au cours de l'année, le service régional appui aux acteurs et à la mobilisation du territoire (SRAAMT), travaille main dans la main avec l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE) Provence-Alpes-Côte d'Azur qui apporte depuis 2019 un appui conséquent pour le déploiement des dispositifs de l'OFB. Ses activités d'accompagnement, en particuliers des collectivités, contribuent largement à l'engagement de celles-ci pour mieux intégrer les enjeux de préservation de la biodiversité et de l'eau. C'est pour renforcer sa



Des élèves de l'école primaire Marinette Carletti, dans leur aire éducative, en observation de la biodiversité du marais de Cassaire.

Crédits : Dorian Michelet / Office français de la biodiversité

capacité à agir que l'OFB a augmenté sa contribution pour un montant de dotation annuelle de 400000€. L'animation du réseau d'acteurs des Solutions fondées sur la nature, du réseau des aires éducatives et la territorialisation d'Entreprises Engagées pour la Nature seront ainsi renforcées.

Mobilisation citoyenne

211 Aires éducatives actives

Pour l'année 2025, l'animation du réseau des aires éducatives en PACA et en Corse s'est poursuivie, en collaboration avec l'Office de l'Environnement de Corse, l'ARBE PACA et les 3 académies. Une journée a pu être organisée avec les porteurs de projets du département des Bouches-du-Rhône pour échanger sur les pratiques de chacun, et de découvrir de nouveaux outils. Cette journée leurs a permis de se rencontrer pour engager des échanges entre aires éducatives.

Les étudiants de l'INSET

L'année scolaire 2024-25 a vu l'émergence d'un nouveau projet expérimental d'Aire Terrestre Educative (ATE) à l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Enseignement (INSPE) de Saint-Jérôme à Marseille, en complément

du projet de l'INSPE d'Avignon. Ces deux expérimentations, uniques en France, ont pour objectif de faire connaître le dispositif ATE aux futurs enseignants, de les sensibiliser à la pédagogie de projet et aux possibilités d'intégration de la biodiversité dans les différentes matières du programme scolaire.

Animations et événements

Le SRAAMT et les services départementaux ont participé à de nombreux événements locaux, tels que : Fête de la Nature, Festival de Camargue (13), Fête de la Science à Gap (05), Fête de la Biodiversité à Manton (06), Fête de la nature (04), Roca Cup (83), Rallye citoyen (84), Salon des Maires (2B), ...



Stand OFB lors de la fête de la biodiversité
Crédit : Yannick Pognart / OFB

Les traversées de la biodiversité et du climat



Animateur supervisant un atelier lors d'une traversée de la biodiversité et du climat

Crédit : Atelier bleu CPIE côte provençale

Un partenariat unique entre l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la compagnie de ferries Corsica line et l'OFB a permis de concrétiser 44 Traversées de la Biodiversité et du Climat entre la Corse et le Continent. D'octobre 2024 à septembre 2025, 30 animations ont été proposées à bord du navire « A Galeotta » par 11 associations, avec, au final, 4000 passagers sensibilisés à la biodiversité et au climat, incitant à adopter des comportements plus vertueux.

Mobilisation des collectivités

Collectivités & Atlas de la biodiversité communale

Le SRAAMT a organisé l'instruction des dossiers de la campagne 2025 pour PACA et Corse. 82 projets ont été retenus au niveau national, dont 5 en PACA : communes de Marseille, Coudoux, La Fare les Oliviers (13), de Montauroux (83), et du Thor (84) et 2 en Corse : commune d'Ajaccio et Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (2A).

Le SRAAMT et les services départementaux se sont également impliqués dans le suivi des 34 projets en cours (participation aux COPIL, examen des rapports intermédiaires ou finaux...).

Territoire engagé pour la nature



Le dispositif Territoire engagé pour la nature a pour objectif d'identifier, accompagner et valoriser les collectivités qui se mobilisent en faveur de la biodiversité. Le SRAAMT contribue au pilotage et au suivi du dispositif animé par l'ARBE PACA. Le palmarès 2025 a permis de récompenser 21 collectivités engagées sur la période 2025-2028 : 11 nouveaux lauréats et 10 candidatures de renouvellement. Au total, ce sont 80 collectivités qui ont été reconnues TEN en région depuis 2019.

Mobilisation des entreprises

7 nouvelles entreprises ont adhéré au dispositif de reconnaissance «Entreprises engagées pour la nature» qui compte en 2025 : 25 entreprises adhérentes dont 14 avec un plan d'actions en cours de mise en œuvre.

Soutien aux porteurs de projets

En 2025, 7 projets de mobilisation citoyenne ont pu bénéficier d'un « coup de pouce » de l'OFB en région:

- Création d'une boîte à outils pour la Garde Régionale Marine (GRM) pour mener des actions de sensibilisation (CPIE des îles de Lérins et Pays d'Azur)
- Création d'une exposition sur les thèmes des graines, de la restauration écologique et de la marque Végétal local (Conservatoire Botanique National Alpin)
- Partenariat avec l'association Ecowave pour l'organisation de la Rocca Cup (événement sportif alliant des valeurs environnementales, sociales, artistiques et de partage)

- Soutien d'un projet éducatif impliquant 8 établissements scolaires autour des enjeux liés à la Durance

- Soutien de la dynamique «Sortir!» PACA pour la création et le déploiement d'une formation au plaidoyer aux projets éducatifs en nature (GRAINE PACA)

- Création et animation d'une formation à destination des structures accompagnatrices d'aires éducatives (Gap Sciences Animation 05)

- Déploiement d'un projet de formation à destination d'adultes, de conseils municipaux des jeunes et d'enfants pour leur faire découvrir les enjeux de biodiversité et les habitats naturels en PACA (LPO PACA)

Les Solutions Fondées sur la Nature (SFN)

2025 a été marquée par la fin du portage par l'OFB de l'animation inter-régionale du programme Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions fondées sur la Nature (ARTISAN) de promotion et de développement des Solutions fondées sur la nature. La publication de retours d'expériences s'est poursuivie avec un recueil de récits et l'identification de 70 initiatives inspirantes valorisées par l'ARBE PACA. L'animation du réseau d'acteurs sera poursuivie en 2026 par l'agence. Le séminaire de clôture du programme ARTISAN en région a réuni 50 personnes de 24 structures régionales différentes.

Chiffres clés 2025

7 nouveaux ABC

11 nouvelles collectivités reconnues TEN

10 collectivités dont l'engagement est renouvelé

7 nouvelles adhésion à EEN

211 aires éducatives actives

4 projets écocontribution

7 projets associatifs soutenus

Aires protégées gérées

RNCFS de Donzère-Mondragon



Réserve nationale de chasse et de faune sauvage de Donzère-Mondragon
Crédit : Eric Hansen / OFB

La réserve s'est appuyée sur le renforcement de son partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) par la signature de conventions, consolidant ainsi les actions de préservation et de gestion du site. Les suivis de l'avifaune ont permis de mieux caractériser la diversité et la dynamique des espèces présentes, permettant une meilleure orientation des mesures de conservation. D'autre part, des pêches d'inventaire ont été réalisées, constituant une étape clé dans l'amélioration des connaissances sur les peuplements piscicoles.

RCFS de Corse

La mise à jour des plans de gestion des RCFS d'Asco et de Tartagine s'est poursuivie en 2025. Un seul document réunira ces deux sites montagneux adjacents totalisant 5 288 ha. Ce, pour mutualiser les objectifs à long terme et identifier les enjeux communs afin d'harmoniser les actions pouvant l'être. L'existence d'un unique document de gestion permettra aussi de renforcer l'ancrage territorial de ces deux aires protégées, en rendant l'action de l'OFB plus lisible. Deux comités des partenaires se sont tenus, le 3 juin à l'écomusée d'Asco, et le 28 novembre à la mairie d'Olmi-Cappella. Ils ont permis de faire valider le principe d'une démarche de gestion réunissant les deux sites, de co-construire le diagnostic

territorial, de dialoguer sur les enjeux de conservation identifiés et les actions à mener, puis de présenter l'atlas cartographique des RCFS. Des travaux réalisés avec l'accompagnement du BE Biotope et l'implication de nos partenaires: Office de l'Environnement de la Corse (OEC), Collectivité de Corse (CDC), Office National des Forêts (ONF – Co-gestionnaire RCFS Tartagine), Parc Naturel Régional de la Corse (PNRC), Conservatoire Botanique National Corse (CBNC), Fédération Régionale des Chasseurs de Corse, Fédération des pêcheurs de Corse et les communes d'Asco, Olmi-Cappella, Mausoleo et Pioggiola. Ce travail collégial impliquant des partenaires techniques et institutionnels multiples sera achevé en 2026.

PNA Mouflon de Corse



Mouflon de Corse (*Ovis gmelini musimon* var. *corsicana*)
Crédit : Martin Boone / OFB

Une quarantaine de pièges-photos ont été déployés dans les RCFS d'Asco et de Tartagine, pour développer un modèle statistique d'occupancy. Ce travail, mené avec le pilotage de la Direction de la Recherche et de l'Appui Scientifique (DRAS), permettra de mieux comprendre les variables déterminant la distribution des mouflons. La campagne de suivi aérien s'est par ailleurs tenue en mai et juin dans le massif de Bavella. Elle a malheureusement confirmé la fragilité de la sous population du sud de l'île, avec des paramètres démographiques faibles. En outre, l'augmentation des

bovins domestiques en divagation dans le milieu naturel induit une potentielle concurrence spatiale et alimentaire pour les mouflons, ce qui inquiète les gestionnaires en charge de la conservation de cet ongulé endémique, emblématique de la montagne corse.

Chat forestier Corse

Une page se tourne avec le départ à la retraite de Pierre Benedetti, chef de l'unité de gestion des espaces naturels de Corse et à l'origine des études menées sur l'espèce. Il a consacré une grande partie de sa vie professionnelle à porter ce sujet. Le bilan des connaissances acquises est très riche grâce à des années d'un travail pionnier et acharné mené avec ses collaborateurs : Frédéric Sanchis, Claire Allègre, les agents du service départemental et des renforts temporaires exceptionnels. 2025 est une année de transition, avec la clôture du programme de capture et le retrait des dernières cages pièges dans les Agriates en juillet. L'avenir est à la construction d'un plan régional d'action, pour asseoir au mieux la préservation de la petite population insulaire du Ghjattu volpe le «chat renard corse», à l'écologie encore méconnue et au statut de conservation incertain. Ce félin de taille moyenne est désormais reconnu proche du Chat ganté *Felis sylvestris lybica*. Son statut taxonomique reste encore à valider, reflétant la complexité de l'histoire évolutive de la biodiversité des îles méditerranéennes.



Chat forestier Corse également connu sous le nom de chat-renard (Ghjattu volpe)
Crédit : Martin Boone / OFB

PROTÉGER

La police de l'environnement assure une présence active sur le terrain pour prévenir, contrôler et sanctionner les atteintes à l'environnement. Ses actions couvrent la protection des espèces, la préservation des milieux naturels, la réglementation des usages et la sensibilisation des usagers, contribuant à la préservation durable de la biodiversité.

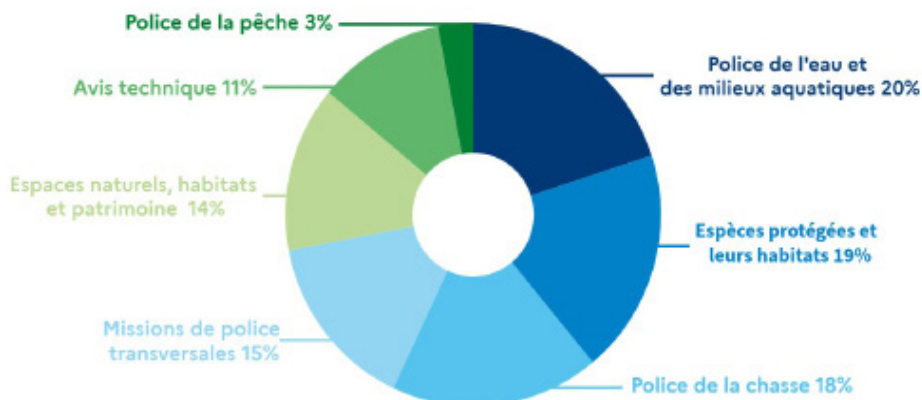
L'année 2025 en quelques chiffres

10 342 contrôles administratifs

1 220 infractions relevées

503 avis technique

Sur l'ensemble de la direction interrégionale, la répartition de l'activité de police reste globalement équilibré entre la police de l'eau et des milieux aquatiques (20 %), la protection des espèces et de leurs habitats (19 %), la police de la chasse (18 %), la police dans les espaces protégés et les milieux naturels (14 %), missions de police transversales (15%), les avis techniques (11 %). La police de la pêche, quant à elle, représente 3% du temps.



Répartition de l'activité de police par thématique de mission (en %)

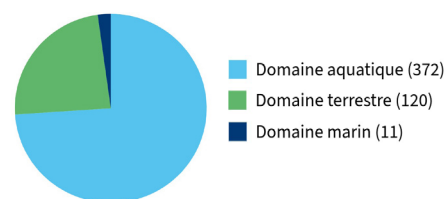


Mission de police
Crédit : Louis Bernard / OFB

En 2025, l'activité de police administrative s'est traduite par 10 342 contrôles. Ces derniers ont visé l'ensemble des usagers (particuliers, collectivités, entreprises et exploitations agricoles).

Sur le plan judiciaire, 1 220 infractions ont été relevées qui concernent principalement la police de la chasse (25%), la protection des espaces naturels (25%) et les atteintes aux espèces protégées (17%). D'autres infractions liées à l'usage de produits pharmaceutiques, à la police de l'eau, aux déchets et à la police de la pêche (eau douce et mer) ont également été relevées, traduisant la diversité des enjeux de contrôle en matière environnementale.

Par ailleurs, 503 avis techniques ont été rendus, avec 437 en PACA et 66 en Corse, témoignant d'un appui soutenu aux politiques publiques environnementales.



Thématiques des avis techniques

Contrôles des activités de loisirs ou de sports de plein air dans les aires protégées et espaces naturels



Contrôle d'un conducteur de quad
Crédit : Yannick Pognart / OFB

Dans la continuité de la campagne 2024, l'OFB a reconduit, en mai 2025, l'opération AIRPRO visant, à la fois, à prévenir et contrôler les éventuelles atteintes à l'eau et à la nature dans les territoires soumis à une réglementation environnementale générale et/ou particulière. Cette opération vise également à faire prendre conscience aux usagers de la nature des enjeux écologiques

qui ont justifié la création des espaces protégés et des règles qui encadrent leur fréquentation et, plus généralement, l'impact de ces activités sur la biodiversité. 176 opérations ont été organisées dans les départements, permettant d'effectuer 2 172 contrôles. 42 infractions ont été relevées au sein des différents espaces protégés de la région (APPB, réserves naturelles, RNCFS, etc.).

Lutte contre l'achat de produits phytopharmaceutiques illicites



Saisis de produits phytosanitaires dont l'utilisation est interdite
Crédit: Coline Legendre / OFB

L'Office français de la biodiversité a engagé au cours de l'année 2025 une opération nationale de police pour lutter contre la détention et l'utilisation de produits phytopharmaceutiques interdits en France auprès de particuliers. Au-delà du constat des infractions et des réponses judiciaires qui seront apportées de manière graduelle par les parquets, il s'agit aussi, à travers cette opération, de rappeler aux acheteurs l'interdiction d'acquérir et d'utiliser ces produits et indirectement de les sensibiliser aux enjeux associés sur la santé et la biodiversité. Au sein de la région, 55 procédures judiciaires ont été initiées permettant la saisie de 240 kgs de produits illicites.

Espèces protégées

Durant l'année 2025, les inspecteurs de l'environnement de l'OFB ont poursuivi leur mobilisation dans la lutte contre les atteintes aux espèces protégées. Cette activité



Crédit : Concha Agera / OFB

Opération de police de l'environnement en Camargue - DELTA

Sous l'autorité de la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la préfecture du Gard, l'Office français de la biodiversité a organisé, du 6 au 8 décembre 2025, une importante opération de police de l'environnement en Camargue. Conduite avec le concours de la Gendarmerie nationale, des Douanes, de la police rurale de la commune d'Arles et de plusieurs partenaires locaux, cette opération baptisée « DELTA » a visé à prévenir et à contrôler les éventuelles atteintes à l'environnement dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Gard couverts par cette vaste zone humide. La mobilisation des inspecteurs de l'environnement et le concours des partenaires pendant trois jours a permis de contrôler 416 personnes, donnant lieu à la constatation de 78 infractions..

s'est traduite par l'ouverture de 118 procédures judiciaires, témoignant de l'engagement des services dans le traitement des atteintes à la biodiversité.

Au total, 291 animaux détenus illégalement ou impliqués dans des circuits de trafic ont été saisis. Les opérations menées ont consisté au contrôle à la fois de particuliers et de professionnels, en lien étroit avec les autres services de police, de gendarmerie et des douanes, sous l'autorité des parquets.

Parmi les thématiques traitées au cours de l'année, plusieurs enjeux ont nécessité une mobilisation renforcée des agents.

La lutte contre les destructions de spécimens par empoisonnement a constitué un axe majeur d'intervention. Plusieurs enquêtes judiciaires ont été ouvertes après la découverte de loups et de rapaces morts dans des circonstances suspectes, ces espèces présentant un fort enjeu de conservation. Ces affaires ont nécessité des investigations complexes incluant recherches de terrain, analyses toxicologiques et investigations judiciaires approfondies.

Une part importante de l'activité a également concerné les atteintes aux habitats d'espèces protégées,

notamment dans le cadre de projets d'aménagement ou de travaux pouvant les impacter. Plusieurs procédures judiciaires ont été engagées, en particulier concernant la tortue d'Hermann, espèce bénéficiant d'un plan national d'action. L'OFB est intervenu pour constater les infractions, accompagner les suites administratives et judiciaires et veiller à la bonne prise en compte des enjeux de préservation de la biodiversité.



Saisie de braconnage de rouges-gorges
Crédit : Concha Agera / OFB

Les services ont par ailleurs poursuivi leur action contre les trafics d'oiseaux protégés, notamment le chardonneret élégant, faisant l'objet de prélèvements illégaux dans le milieu naturel dans un objectif de revente, parfois au sein de réseaux structurés.

Enfin, une vigilance particulière a été portée au commerce illégal d'espèces protégées relevant de la réglementation CITES, tant par des particuliers que par des professionnels (brocantes, foires, etc). Les contrôles réalisés ont concerné aussi bien les détentions de spécimens sauvages captifs que le commerce de spécimens vivants ou de leurs produits (ivoire, coraux, etc).

Appui technique



Agent de l'OFB travaillant sur un avis technique
Crédit : Sandra Camey / OFB

Sur l'année 2025, 503 avis techniques ont été bancarisés en PACA et en Corse. L'ensemble des thèmes relatifs à la préservation de la biodiversité ont donné lieu à des avis de l'établissement. On peut observer notamment que les travaux en rivière, la restauration de la continuité écologique et la préservation des espèces protégées, qu'elles soient aquatiques, terrestres ou marines, représentent à eux trois la moitié des avis émis.

Une large majorité des avis concerne les milieux aquatiques mais les milieux terrestres et marins font également l'objet de consultations de nos services.

Focus sur l'axe de la Durance

Cet axe fait partie intégrante de l'activité d'appui technique en PACA. La rivière Durance et ses

affluents rassemblent près de 15% des avis émis par les agents de la DiR PACA-Corse. Ce cours d'eau, déjà fortement artificialisé, représente un vaste territoire sur lequel l'ensemble des thématiques liées aux cours d'eau sont présentes: travaux en rivière, hydroélectricité, prélèvements, espèces protégées, mais aussi des projets de restauration de la continuité écologique et de l'hydromorphologie.

Police en mer et sur le littoral



Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) et son nid
Crédit : Greg Lecoeur / OFB

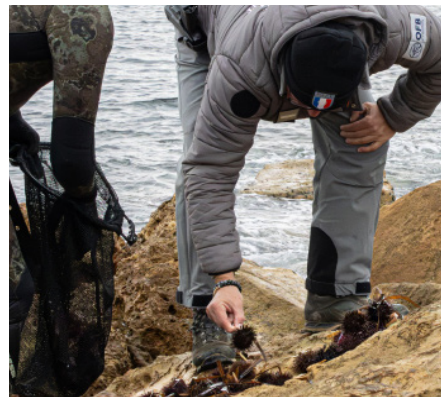
Balbuzard pêcheur

En Haute-Corse, le service départemental a organisé, avec le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agiate, deux opérations de contrôle en juillet et août 2025 visant à faire respecter les arrêtés de protection des sites de nidification du Balbuzard pêcheur. Malgré une fréquentation avérée des nids, de nombreuses infractions liées à des incursions maritimes ont été relevées (21 en juillet, près de 50 en août), entraînant l'ouverture de 46 procédures judiciaires (faits passibles d'une contravention de 750 euros). Ces dérangements, souvent répétés, compromettent la reproduction de l'espèce.

Oursins

À l'échelle méditerranéenne, la pêche aux oursins s'inscrit dans un cadre réglementaire visant à garantir la préservation des stocks, notamment par l'instauration de périodes d'ouverture, de quotas et de tailles minimales. Conformément aux orientations du Centre d'appui au contrôle de l'environnement marin (CACEM), les services départementaux ont conduit en 2025 près d'une quarantaine de contrôles, en coordination avec les

services de l'État en mer. La majorité des contrôles s'est révélée conforme; toutefois, plusieurs procédures ont été engagées, traduisant une pression persistante sur la ressource. Ces éléments confirment la nécessité de renforcer la coordination interservices et de maintenir un niveau suffisant de contrôle à l'échelle du littoral méditerranéen.



Contrôle par un agent OFB du contenu de la pêche d'oursins à Carqueiranne
Crédit : Sandra Camey / OFB

Mouillage et herbier de posidonie

Les herbiers de posidonie, habitats marins protégés à fort enjeu écologique (biodiversité, nurserie, stabilisation des fonds), font l'objet d'une vigilance accrue lors des missions de police en mer. Dans ce cadre, les contrôles menés par tous les services départementaux et le Parc Naturel Marin du Cap Corse et de l'Agiate ont prioritairement ciblé les zones abritant ces herbiers. Plus de 50 contrôles ont ainsi été réalisés, donnant lieu à 6 procédures pour mouillage illicite.



Destruction de la posidonie par une ancre à Port-Cros
Crédit : Hervé Bergère / Parc national de Port-Cros

DELEGATION DE FACADE MARITIME MEDITERRANEE



Copil N2000 au large d'Ajaccio
Crédit : Anthony Caro / OFB

La délégation de façade maritime (DFM) Méditerranée oeuvre pour la protection de la vie marine dans les eaux méditerranéennes françaises de la frontière espagnole à la frontière italienne (Corse comprise). Ses missions consistent notamment à l'appui dans la mise en oeuvre des politiques publiques environnementales en mer, à contribuer à l'amélioration de la connaissance de l'état de la biodiversité marine et des pressions associées, au soutien technique des aires marines protégées voire leur gestion directe (cela concerne 4 sites côtiers et 4 sites au large). L'année 2025, année de la mer, a été l'occasion de mener de front plusieurs actions phares.

Méthode d'« analyse du risque pêche » (ARP)

En 2025, la DFM Med a renforcé son rôle dans l'accompagnement de la filière de pêche professionnelle à travers plusieurs actions structurantes financées par des projets européens FEAMPA et LIFE. 5 ateliers de travail ont été organisés avec les professionnels de l'ensemble de la façade maritime pour partager les connaissances sur les captures accidentelles d'espèces protégées, et mobiliser des professionnels volontaires pour mener des tests

de dispositifs de réduction de ces captures.

Elaboration d'une stratégie police OFB mer et littoral

En juillet, la DFM a organisé un séminaire réunissant les SD de l'OFB du littoral méditerranéen, le CACEM, la DIRM, la Préfecture maritime, le tribunal maritime de Marseille et les gestionnaires d'AMP pour mettre en place les bases d'une stratégie Police OFB dédiée à la Mer.

La DFM a aussi rendu une vingtaine d'avis techniques sur des projets d'aménagements côtiers et portuaires.

Gestion d'aires marines protégées

La Préfecture maritime de la Méditerranée a confié à la DFM la mise en gestion de quatre sites Natura 2000 au large : grand dauphin du golfe du Lion, récifs du canyon de Sète et du banc de l'Ichtyos, mont sous-marin d'Ajaccio. L'installation des comités de pilotage consacrés à ces sites a eu lieu en 2025, sous la présidence de la Préfecture maritime.

Valorisation des données

Un important travail de validation, de bancarisation et d'exploitation cartographique de données a été réalisé en 2025 sur plusieurs programmes majeurs tels que MIGRALION, la campagne ECASETE menée dans le canyon sous-marin de Sète, le programme TURSMED dédié à la gestion intégrée du grand dauphin, le projet GhostMed sur les

engins de pêche perdus ou encore le programme LARIMED portant sur le suivi des populations d'oiseaux larolimicoles.

Mobiliser les acteurs

En 2025, l'Alliance posidonie compte 49 acteurs. Parallèlement, la DFM pilote le réseau Méditerranéen Posidonie Network rassemblant près de 200 membres de 11 pays du bassin méditerranéen.

La DFM était également présente lors de l'UNOC à Nice cette année pour présenter ses actions et organiser divers ateliers et événements.

MIGRALION

Ce programme de grande ampleur, d'acquisition de connaissances et de données, sur l'avifaune (oiseaux marins et oiseaux migrateurs terrestres) dans le golfe du Lion est piloté par la DFM pour l'OFB à la demande des ministères en charge de la biodiversité et de l'énergie. Il s'est déroulé sur 4 ans (2021-2025), dont 3 pour l'acquisition de données. Le but premier était de savoir où et quand les oiseaux marins et migrateurs terrestres sont présents en mer, et quelles sont les directions des flux et leurs altitudes. Cette connaissance inédite permet notamment de mieux définir les études d'impacts des projets de parcs éoliens en mer ainsi que les mesures d'évitement, de réduction et de suivi associées afin de renforcer leur pertinence et leur efficacité.

LE PARC NATUREL MARIN DU CAP CORSE ET DE L'AGRIATE



Anneaux de coralligène au Cap Corse
Crédit : Laurent Ballesta

Créé par décret le 15 juillet 2016, le PNM est le plus grand parc naturel marin de l'Hexagone avec une superficie de 6 830 km², un linéaire côtier de 225 km et l'implication de 27 communes littorales.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité du plan de gestion du parc validé pour une durée de quinze ans (2019-2034) avec des objectifs ambitieux en matière de connaissance, de protection des écosystèmes, de développement durable des activités et de mise en valeur du patrimoine culturel maritime. Elle marque toutefois une étape structurante, caractérisée par la concrétisation de projets majeurs engagés les années précédentes.

Parmi les avancées notables, le tableau de bord du Parc a été finalisé

et mis en œuvre. Outil stratégique de pilotage et d'évaluation du plan de gestion, il permet désormais un suivi harmonisé des actions fondé sur des indicateurs définis collectivement. Par ailleurs, des progrès significatifs ont été réalisés en matière de reconnaissance et de protection des habitats marins remarquables. Les dossiers de dépôts des APHN relatifs aux anneaux de coralligène et aux herbiers récifaux sont en cours d'instruction. Ces démarches structurantes préfigurent la labellisation prochaine en Zone de protection forte de ces sites.

L'Office français de la biodiversité

Placé sous la tutelle des ministres chargés de l'Environnement et de l'Agriculture, l'Office français de la biodiversité est au cœur de l'action publique en faveur de la biodiversité, dans l'Hexagone et les Outre-mer. A travers ses trois grandes missions complémentaires : « Connaître », « Accompagner », « Protéger », il contribue à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau.

Direction Interrégionale PACA Corse

510 rue René Descartes
Bâtiment A
13290 Aix-en-Provence
07 64 47 87 83



Pour en savoir plus sur l'action de l'OFB en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Pour en savoir plus sur l'action de l'OFB en Corse

Siège de Vincennes

« Le Nadar » Hall C
5, square Félix Nadar
94300 Vincennes
01 45 14 36 00



www.ofb.gouv.fr

